

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENTHOD

Séance du mardi 1er juin 2004 à 18h30

Mairie – salle du Conseil

PROCES-VERBAL



Présidence : M. DEROBERT Michel, *président sortant*
M. STALDER Michel, *nouveau président*

Présents : M. ALBERTO Pierre
M. BAUMGARTNER Andréas
Mme BOADA Anne
M. BUCHETTI Pierre-Antoine
M. COLARUSSO Alessandro
Mme EPARS Françoise
M. FEYER Georg
Mme GOBBI Eve
M. GUEX Jean-Pierre
Mme PORCHET Arlette
M. REINMANN Bruno
M. RYCHNER Georges

Excusés : Mme CADEI Geneviève
M. GRAND René
M. LAGRANGE Philippe

Assistent : Mme HUMBERT Yvonne, maire
M. SCHMULOWITZ Joël, adjoint
M. MOTTIER Gérald, adjoint



Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Hommage du maire
3. Election du Bureau pour 2004/2005
4. Discours du président sortant



1. OUVERTURE DE LA SEANCE

Le président ouvre cette séance protocolaire du Conseil municipal.

2. HOMMAGE DU MAIRE

*Monsieur le président du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Messieurs les adjoints,*

Ce 1er juin 2004 marque deux événements importants. L'un datant du milieu du XIX^e siècle, ce qui semble fort lointain, commémorant l'arrivée des Suisses au Port-Noir et, par conséquent, l'entrée de notre canton dans la Confédération helvétique. Ce qui ne fut pas simple car la petite république de Genève se composait de territoires disséminés formés par les anciens mandements et dut, dès lors, rassembler des terres françaises et sardes sises en dehors de son périmètre pour composer le canton que nous connaissons actuellement. Aujourd'hui encore, les autorités cantonales et communales se rassemblent au Port-Noir pour marquer cet événement décisif qui fait qu'actuellement Genève est devenue un canton suisse et porte encore le titre de « République », ceci pour marquer son esprit d'indépendance pour lequel elle s'est battue pendant de nombreux siècles.

Le second événement marque l'entrée en vigueur des bilatérales nous rapprochant de l'Europe. Le peuple suisse ayant refusé son adhésion à l'Union européenne mais accepté qu'il fasse un pas d'approche prudent au travers de ces conventions ne voulant, entre autres, pas perdre son secret bancaire, atout attractif de notre économie financière, quelles en seront les conséquences réelles, il faudra attendre pour voir.

Notre commune s'agrandit non pas sur le plan du territoire mais en nombre d'habitants. L'attrait international et économique de notre canton amène une population cosmopolite et il faut constater que le Gentousien de souche devient rare et se sent un peu perdu. Il sera important d'intégrer ces nouveaux villageois qui devront s'adapter à un environnement moins citadin mais possédant d'autres qualités de vie qu'ils découvriront et apprécieront peu à peu, je le souhaite.

Quant à nos projets, nous en avons beaucoup. Certains seront réalisables dans un court terme, d'autres devront attendre un peu. La sagesse veut que nous réfléchissions à la succession de ces projets dans le temps, les uns sont urgents d'autres composeront l'avenir de notre commune. En passant, il faut relever que l'Administration cantonale est tellement lente et hésitante pour les demandes que nous lui présentons et jouit d'un pouvoir centralisateur contre lequel nous ne pouvons que nous soumettre ce qui, à la fin, devient lassant et décourage plus d'un d'entre vous. Avec l'Administration, l'avenir est devant nous !

Certains d'entre vous terminent leur première année de fonction en tant que conseiller municipal et je pense que vous avez découvert une autre facette de notre commune et constaté la variété des sujets à traiter et le peu de pouvoir décisionnel que nous possédons d'où une certaine lourdeur et lenteur dans la réalisation de nos projets. Mais il ne faut pas se décourager, car finalement tout arrive.

A chacun, j'aimerais adresser ma reconnaissance et mes remerciements pour votre sérieux et votre investissement à la tâche commune. C'est au travers du dialogue et du consensus que nous arriverons à des solutions admissibles pour chacun. Mes remerciements vont aussi à notre personnel qui exécute son travail avec conscience et qui ne rechigne pas devant l'évolution de son travail qui exige une adaptation continue pour l'exécution de celui-ci. Le secrétariat est un lieu animé où passent de nombreux Genthousiens, heureux de trouver du personnel performant, sérieux et aimable.

Nous pouvons en être fier et reconnaissant.

Quant à l'Exécutif, il ne chôme pas et traite des sujets les plus variés, parfois délicats et même difficiles. Il est le noeud gordien de tout cet ensemble et sa disponibilité est mise à l'épreuve semaine après semaine.

Restons sereins dans nos débats, respectons l'opinion de chacun et partageons nos capacités intrinsèques, ceci dans l'intérêt général.

Merci à tous et que vive Genthod !

(Applaudissements nourris)

3. ELECTION DU BUREAU POUR 2004/2005

Le Bureau suivant est élu par acclamation :

Président	:	M. Michel STALDER
Vice-présidente	:	Mme Arlette PORCHET
Secrétaire	:	M. Michel DEROBERT

4. DISCOURS DU PRESIDENT SORTANT

*Madame le maire,
Messieurs les adjoints,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,*

Il est d'usage, lorsque change la présidence du Conseil municipal, que le président sortant fasse le point de l'année écoulée. Je ne manquerai pas à cette tradition, tout en gardant à l'esprit que les meilleures histoires sont toujours les plus courtes.

De par ma profession, je suis un lecteur attentif de la presse économique, et j'ai constaté que Genthod a – pour une fois – eu l'honneur d'y être mentionnée pour une autre raison que les démêlés de ses horlogers de luxe.

Dans son dernier numéro, le magazine « Bilan » a cherché à calculer, pour toutes les communes romandes, le degré de bien-être économique qu'elles offrent à leurs habitants. Pour ce faire, il ne s'est pas contenté de calculer le niveau de la charge fiscale comme on le fait parfois. Au-delà de cet élément évidemment important que constituent les impôts, l'étude en question a tenu compte de tous les aspects qui pèsent sur le budget des ménages, à savoir le logement, les taxes, les assurances et autres dépenses obligatoires. L'idée était de répertorier tout ce qui peut être quantifié. On voit tout de suite les limites d'un tel exercice : la vie ne se réduit bien entendu pas à des chiffres. Mais le résultat de cette étude n'en est pas moins intéressant.

Globalement, ce résultat n'est guère favorable aux communes genevoises par rapport à leurs homologues romandes. Ceci n'étonnera personne vu la cherté générale qui caractérise notre canton. En revanche, à l'intérieur du canton de Genève, on constate que Genthod, avec quelques autres communes de la rive droite telles que Pregny-Chambésy, Satigny et Meyrin figurent tout en haut du hit-parade, laissant loin derrière elles Cologny, Collonge-Bellerive ou encore la Ville de Genève.

Au-delà du petit « cocorico » que m'a inspiré cet article de « Bilan », ses conclusions révèlent un trait qui me semble caractéristique de notre commune. Pour des raisons diverses, celle-ci a su garder un certain équilibre. Cet équilibre transparaît dans les chiffres, mais il va bien au-delà des statistiques. Il se révèle aussi, et surtout, dans les aspects non quantifiables, qui sont à la base de la qualité de la vie au sens large.

Pour moi, le charme de Genthod, c'est d'avoir su préserver un cadre naturel magnifique sans pour autant être devenu un musée ni une réserve pour privilégiés. C'est aussi d'être parvenu à garder un caractère villageois très marqué malgré la forte croissance de sa population au cours de ces vingt dernières années.

Or, il faut savoir que si le nombre d'habitants a pratiquement doublé depuis le début des années 80, nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour savoir que cette croissance va se poursuivre.

A cause de l'évolution chaotique du droit fédéral et cantonal, de nombreuses villas sont en train de sortir de terre, collées les unes contre les autres, toutes situées directement sous le passage des avions. D'autres constructions sont planifiées en des lieux moins exposés, et la commune elle-même contribuera à la croissance de sa population avec l'immeuble locatif que nous souhaitons édifier dans le village.

Compte tenu de la pénurie qui règne dans notre canton, tous ces logements seront rapidement occupés. C'est à nous, les « anciens » habitants de la commune, qu'il incombera d'intégrer ces nouveaux arrivants.

Pour relever ce défi, ce ne sera heureusement pas les moyens financiers qui manqueront, en tout cas à ce qu'il semble aujourd'hui. Voici quelques semaines, la commune de Genthod s'est retrouvée plus riche encore qu'elle ne croyait l'être. C'est tant mieux, mais ce n'est pas tout. Car, s'il existe une règle immuable dans le comportement humain – tout particulièrement au niveau collectif – c'est que plus on a de l'argent et moins il en coûte de le dépenser.

Le véritable défi qui attend notre commune, ce ne sera pas d'utiliser ses réserves pour financer de nouvelles infrastructures. Ce sera de faire les bons choix, en fonction des besoins réels de la population et, surtout, de mettre à disposition le personnel politique capable de mener les projets à bien et de les faire vivre dans la durée.

J'ai récemment lu quelque part une phrase empreinte de pragmatisme et de sagesse qui disait : « Les seules bonnes idées sont celles qui ont été réalisées ». Cela ne signifie bien entendu pas que toutes les idées réalisées étaient bonnes au départ ; mais cette phrase nous rappelle que le chemin entre la conception et la concrétisation est souvent plus ardu qu'il n'y paraît.

Par ces mots, je voudrais tous vous remercier de l'excellent esprit qui a prévalu au cours de nos réunions ces derniers douze mois et former le vœu que nous ayons encore beaucoup d'idées pendant les trois ans qui nous séparent de la fin de la législature. Mais surtout, je souhaite que la qualité de nos réalisations démontre que nos idées n'étaient pas seulement bonnes mais excellentes !

(Salve d'applaudissements)

Mme le maire se fait un plaisir d'offrir un carton de vin au président sortant pour le remercier de son bon sens et de son calme tout au long de sa présidence qui fut fort appréciée.

La séance est levée à 18h50 et l'assemblée est conviée à un apéritif servi dans la salle des commissions.

Le secrétaire
Michel DEROBERT

Le président
Michel STALDER